

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Lyé

SEANCE DU 19 OCTOBRE 2017

Date de la convocation : 12 octobre 2017

Date d'affichage : 12 octobre 2017

L'an deux mille dix-sept, le dix-neuf octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Marcel SPILMANN, maire.

Présents : Robert BESANÇON, Jacky CADOT, Clément CONTINANT, Véronique DUCHAMP, Laurence FOURNIER, Jean-Philippe HASS, Patricia HONNET, Marie-Laure HRVOJ, Yannick LAURENT, Bruno LÉOTIER, Nicolas MENNETRIER, Nancy MOLIÈRES, Denis PHILIPPE, Christine ROBILLARD, Marcel SPILMANN, Véronique STOLTZ, Liliane VOYARD

Représentés : Vincent BLANCHOT par Denis PHILIPPE, Stéphane GAUCHER par Marcel SPILMANN, Marion HORNBECK par Christine ROBILLARD, Ninetta NUNINGER par Véronique DUCHAMP, Valérie PELLERIN par Nicolas MENNETRIER

Absent excusé : Robert MOCQUARD

Secrétaire : Madame Liliane VOYARD

Le compte-rendu de la séance du 3 octobre 2017 est lu et approuvé à l'unanimité. Madame STOLTZ souhaite apporter un complément d'information sur la suite réservée à la mutuelle communale. Elle précise, qu'en l'absence de nouvelles de la société intéressée, aucune suite n'y sera donnée.

Le conseil municipal procède à l'élection des délégués chargés d'élire le remplacement de monsieur François BAROIN, sénateur de l'Aube, suite à sa démission.

La liste «Marcel SPILMANN», dont les noms des candidats suivent, présentée par le Maire, est élue :

1. Marcel SPILMANN
2. Christine ROBILLARD
3. Nicolas MENNETRIER
4. Marie-Laure HRVOJ
5. Robert BESANÇON
6. Véronique DUCHAMP
7. Bruno LÉOTIER
8. Laurence FOURNIER
9. Jean-Philippe HASS
10. Patricia HONNET
11. Yannick LAURENT

Informations diverses

Le Maire informe le conseil municipal que des administrés se sont fait connaître dans le cadre de l'opération «voisins vigilants» et qu'il va organiser une réunion pour la concrétiser.

Madame HONNET signale au conseil que l'emplacement des feux tricolores sur le pont de la Seine est à revoir pour des raisons techniques. Elle signale qu'elle rencontrera l'architecte des bâtiments de France le 30 octobre pour évoquer l'implantation de la borne électrique à côté de l'église.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 h 30.

Fait à Saint-Lyé, les jours, mois et an susdits

Le Maire,

Marcel SPILMANN